

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-PIERRE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 19 février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 5 février 2026,
Secrétaire de séance : Jean-Claude COSTE

Etaient présents 55 titulaires, 1 suppléant, 10 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Jean-François CASAUX, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTÉ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Jean-Paul PORTESENENY, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Christophe GUERY

Suppléants : Bruno MILLOX suppléant de Sylvie BETAT

Pouvoirs : Ophélie ESCOT à Jacques MARQUÈZE, Jean-Michel IDOIE à Flora LAPERNE, Jean SARASOLA à André BERNOS, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Sandrine HIRSCHINGER à Bernard AURISSET, Fabienne MENE-SAFFRANÉ à Marc OXIBAR, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Frédéric LOUSTAU à Brigitte ROSSI, Saïd SOUITA à Dominique QUEHEILLE, Louis BENOIT à Claude LACOUR

Absents : Alain CAMSUSOU, Michel CONTOU-CARRÈRE, Gérard LEPRETRE, Jean CONTOU-CARRÈRE, Laurence DUPRIEZ, Pierre BAHOU, Raymond VILLALBA, Bruno JUNGALAS,

RAPPORT N° 260219-22-DIV-

**DECISIONS DU PRESIDENT :
INFORMATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L5211-10 et L2122-22,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 juillet 2020 portant délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Considérant que Monsieur le Président est tenu de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire des décisions prises en vertu des articles susvisés, concernant le Service des Marchés Publics,

Il est indiqué que le Président a pris les décisions suivantes :

❖ **Au titre de la délégation n° 5 relative aux marchés et accords-cadres**

Date	Type d'acte	Décision	Montant
24/12/2025	Marché Public N° 2025-16	FOUILLES D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE DANS LE CENTRE-VILLE D'OLORON STE-MARIE Attributaire : HADES – 31240 L'UNION	163 068.80 € HT
09/07/2025	Commande	PISCINE DE LANNE Remplacement régulateur chlore..... Attributaire : MAITENA ATEDIS	4 642.63 € TTC
17/12/2025	Commande	PISCINE DE LANNE Clôture..... Attributaire :PAYSAGES ENVIRONNEMENT	3 798.00 € TTC
12/01/2026	Commande	PISCINE D'OLORON Clôture..... Portillon..... Attributaire : PAYSAGES ENVIRONNEMENT	9 296.40 € TTC 1 392.00 € TTC

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **PREND ACTE** du présent rapport

Ainsi délibéré à OOLORON STE MARIE, ledit jour 19 février 2026

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé J-C.C

Signé BU

Jean-Claude COSTE

Bernard UTHURRY